



Siège Social :
12, rue Léon Laval
L-3372 LEUDELANGE
R.C.S. Luxembourg B 27846

www.luxempart.lu

L'Assemblée générale de Luxempart du 27 avril 2009 a décidé le paiement d'un dividende d'un montant brut de € 7,00 par action soit € 5,95 net par action après retenue à la source de 15%. Ce dividende se compose d'un dividende ordinaire de €5,60 brut par action (inchangé par rapport à 2007), et d'un dividende extraordinaire de € 1,40 brut par action pour le 20^e anniversaire de Luxempart.

Le dividende est payable à partir du 15 mai 2009 contre présentation du coupon no 9 auprès de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG ou BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG.

Le Conseil a reconduit pour la durée d'une année MM. Gaston SCHWERTZER et François TESCH aux fonctions respectives de Président et d'Administrateur-délégué. M. Ernst Wilhelm CONTZEN a été nommé Administrateur en remplacement de M. René STEICHEN.

Le rapport annuel 2008 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société (tel : 420 947 - fax : 425 462 - contact@luxempart.lu)

Le Conseil d'administration